



CONVENTION DE COACHING FINANCIER

Entre les soussignées,

Client(e) :

La Coach : Dominique Olivier

Tél. :

1°/ **Objet de la présente convention** : Par la présente convention, il est convenu de :

- l'organisation d'un accompagnement individuel de coaching financier
- d'un travail archéologique familial (si demandé).

2°/ **Modalités de pratiques** :

- Séance de travail de 1 H à 1 H 15 par entretien, le soir, entre 19 H et 21 H 30, (par skype, zoom ou faceTime) tous les 15 jours sur RDV pris à l'avance. Des conseils personnalisés par mail, ou sms à tout moment.
- Toute autre forme d'assistance nécessaire à l'aboutissement de l'accompagnement.

3°/ **Durée de la convention** :

1. Période initiale de 6 mois, soit du _____ au _____

4°/ **Modalités financières** :

- Le montant total du forfait est fixé à 3 000 euros, payable en une fois via un virement SEPA ou Paypal, ou par paiements fractionnés de [] mensualités le 1er de chaque mois.
- Première mensualité de [] € et [] mensualités de [] €. (A remplir par la (ou le) client(e)).

5°/ **Devoirs du Coach vis à vis de la (ou du) Client(e)** :

- La Coach s'autorise en conscience, à exercer sa fonction à partir de sa formation et de son expérience.
- La Coach s'astreint au secret professionnel.
- Consciente de sa position, la Coach s'interdit d'exercer tout abus d'influence
- La Coach emploie tous les moyens visant à permettre, dans le cadre de la demande de sa (ou de son) Client(e) le développement personnel de sa (ou son) Client(e) relatif à ses finances personnelles, incluant le recours, si besoin est, à un confrère.
- La Coach est attentive au métier, aux usages, à la culture, au contexte et aux contraintes d'organisation de sa (ou de son) Client(e).
- Le coaching s'exerce au mieux des intérêts de sa (ou de son) Client(e) et de son organisation.

6°/ **Devoirs de la (ou du) Client(e) vis à vis de la Coach** :

- Le coaching étant un processus de développement personnel, (ou de son) Client(e) est, de fait, responsable des décisions qu'elle prend.
- La (ou le) Client(e) s'engage à respecter les horaires des rendez-vous fixés avec la Coach, étant entendu que tout retard de plus de 15 minutes vaut annulation de la séance qui sera réputée définitivement perdue.
- Toute annulation d'un rendez-vous devra être signalée par la (ou le) Client(e) 48h à l'avance.

Je soussignée,, accepte les modalités du coaching et comprends que la totalité du prix du coaching est due en _____ mensualité(s).

Fait en deux exemplaires à, le

Signatures :

La (ou le) Client(e) :
Bon pour accord

La Coach :
Bon pour accord

NOM PRENOM

Dominique OLIVIER

RCS Lunel 827 623 125 – Email : domie.olivier@gmail.com – mobile : 06 31 88 54 50
Adresse : 25 Bis, Boulevard des Dames 13002 MARSEILLE